

SAINT GILLES

VIEUX MARCHÉ

Bulletin municipal

AOÛT 2016

N° 26



Saint Gilles Vieux Marché
Village 4 fleurs ****

Action communale **Informations** **Vie associative** **Vie pratique**



© Swan

26/10/2016

"Crédit photo : Swan, www.facebook.com/LeSwan"

Mot du maire:

2016 a été riche en travaux réalisés sur la commune (voirie, signalisation d'un circuit pour le fleurissement, effacement des réseaux, rénovation du réseau d'eau pluviale route de Saint Guen). Les travaux de l'église (drainage et consolidation des fondations) vont démarrer début octobre et dureront environ 4 mois.

Le gros dossier concerne l'aménagement du bourg qui sera réalisé sur 2017/2018. On vient de recruter un architecte qui sera chargé de proposer un plan d'aménagement. Ses premières esquisses seront proposées au conseil municipal le 11 octobre. Une réunion publique de concertation avec la population sera proposée fin octobre pour que vous puissiez faire part de vos remarques. L'avant-projet sera défini pour fin novembre. Ce projet a pour but d'aménager le vaste espace entre l'ancien hôtel Névo et le parking en tenant compte des impératifs de sécurité pour la population.

Enfin, on a aussi à l'étude, le rachat de l'hôtel Névo pour réaliser cinq logements dont deux pour personnes âgées. Ce dossier ne sera réalisable que si nous obtenons des subventions importantes, exercice compliqué en ce moment. Comme vous le voyez, les projets ne manquent pas. Ils n'ont qu'un seul but, embellir notre commune et faciliter la vie des Saint Gillois au quotidien.

Le Maire, Laurent BERTHO

HORAIRES DE LA MAIRIE: Mardi, mercredi et vendredi de 9h30 à 12h30.

Permanence du maire et des adjoints de 11h00 à 12h00
le samedi matin

Tél : 02.96.28.53.39 E- mail : mairie-stgilles-vieux-marche@wanadoo.fr

<http://www.saint-gilles-vieux-marche.fr/>

Words from the mayor:

2016 has been rich in works carried out in the commune (roads, signposting a circuit for the flowers of the village, renovation of the rain water drainage system in the road to Saint Guen) The works at the church (drainage and consolidation of the foundations) which will start in early October and will last about 4 months.

The big issue concerns the development of the centre of the village and will be achieved in 2017/2018. We have hired an architect who will be responsible for proposing a development plan. His first sketches were presented to the town council on the 11th October. A public consultation meeting with the population will be offered in late October for you to share your comments. The draft will be defined for the end of November. This project aims to develop the vast space between the old hotel Nevo and the car park taking into account the security and safety needs of the population.

Finally, we also have to study the acquisition of the hotel Nevo with a view to providing 5 apartments with 2 for the elderly. This will only be feasible if we get substantial grants, a complicated exercise at the moment. As you see, projects abound. They have but only one goal, to make our town more attractive and to make easier the daily lives of the people of Saint Gilles.

Laurent BERTHO, The mayor

LES PRINCIPALES REALISATIONS :



CIRCUITS DECOUVERTE DE SAINT GILLES VIEUX MARCHE

« COULEURS ET PAYSAGES »

DISTANCE: 1.4 KM

SUIVRE LE FLECHAGE SUR LES ARDOISES

Départ face au restaurant de La Vallée
Direction Mûr de Bretagne



« CIRCUIIT PEDESTRE »

DISTANCE: 8.5 KM

SUIVRE LE FLECHAGE JAUNE

Départ Place Antoine De Saint Pierre
Direction Le Quillio

Balilage des sentiers	Sentiers PR [®]
Continuité de sentier	
Changement de direction	

« CIRCUIIT VTT N° 15 »

DISTANCE: 15 KM

SUIVRE LE FLECHAGE VTT ORANGE N°15
PASSAGE DANS LA COMMUNE DE SAINT MAYEUX

Départ Place Antoine De Saint Pierre
Direction Le Quillio



Attention: En période de chasse ne pas utiliser les circuits « pédestres » et « VTT » le dimanche et le jeudi

CEREMONIE DES VŒUX 2016

VISITE DU BOURG

Avant cette cérémonie, Frédéric Lavigne, sous-préfet, Guy Le Helloco, président de la CIDERAL ainsi que Loïc Roscouët, conseiller départemental ont été invités par le conseil municipal à une visite du bourg. Elle a permis à ces élus de prendre conscience des priorités pour l'aménagement du bourg et sa sécurité.



Brigitte BOTT,secrétaire de mairie

Brigitte Bott, secrétaire depuis 1995 a été remerciée pour les vingt années passées au service de la commune et a reçu une fleur.

Maryse, notre fidèle factrice

Fidèle à notre commune depuis de nombreuses années et très appréciée, elle a reçu également une fleur lors de ces voeux.

DE NOUVEAUX OUTILS DE COMMUNICATION

Une vidéo

Lors des vœux, l'assemblée a pu visionner une vidéo d'une durée de 2 minutes 30 filmée par François Balthazard. On peut y voir de très beaux paysages de Saint Gilles. C'est un atout en matière de communication. Cette vidéo est toujours visible sur le site.

Un site internet

Afin de tenir informée la population, un site internet est désormais en ligne. Ce site a été réalisé par deux habitants de la commune: Katell et Christopher Corbain, concepteurs de site internet. Vous y trouverez des données en lien avec la vie pratique, le tourisme et le patrimoine.

<http://www.saint-gilles-vieux-marche.fr/>

VIE PRATIQUE **TOURISME** **PATRIMOINE** **ASSOCIATIONS** **LA MAIRIE**

Bienvenue sur le nouveau site de la commune de Saint Gilles Vieux Marché. Celle-ci située proche du lac de Guerledan est un lieu haut en couleurs: village 4 fleurs au niveau national, balades, étangs, vallée natura 2000, gastronomie, festivités...

Laurent Bertho, Maire de Saint Gilles Vieux Marché

ECHOS de Saint Gilles

- 21.10.2016 - **Dimanche 13 novembre - langue de bœuf.** [voir plus >](#)
- 21.10.2016 **Les ateliers-mémoire redémarrent pour dix séances** [voir plus >](#)
- 05.09.2016 - **Découvrez l'édition du pardon de St Gilles 2016 en images.** [voir plus >](#)
- 21.10.2016 - **Mardi 24 octobre de 14 à 16H. Atelier bricolage pour les enfants** [voir plus >](#)
- 06.09.2016 **Suivez les résultats et les classements du FC Poulancré** [voir plus >](#)
- 19.08.2016 **Yaouank Korrigan participe et gagne l'interfoyer.** [voir plus >](#)

CONTACT - PLAN DU SITE - MENTIONS LÉGALES / CRÉDITS

27.07.2016 **Des logements sont disponibles à la location à Saint Gilles Vieux Marché** [plus d'infos](#)

09.07.2016 **Obligation de déclarer les ruches** [plus d'infos](#)

28.06.2016 **AIDES A L'AMELIORATION DE L'HABITAT** [plus d'infos](#)

HORAIRES D'OUVERTURE
MARDI - MERCREDI - VENDREDI 9H30 - 12H30
SAMEDI - 11H00 - 12H00
TEL 02 96 28 53 39

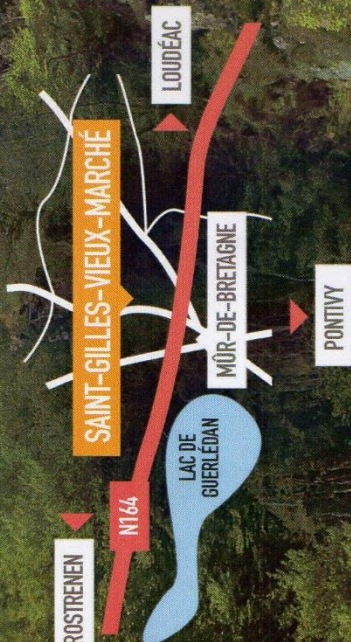
Logos: CIDERAL, Côtes d'Armor, Région BRETAGNE

Une plaquette

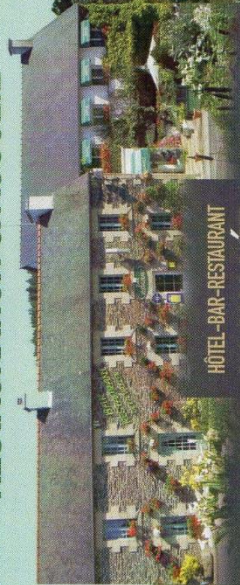
Elle présente de manière synthétique notre commune et ses atouts. N'hésitez pas à venir vous en procurer en mairie. Découvrez-la aux pages suivantes.



Plan



RESTAURATION & ACCUEIL



HÔTEL-BAR-RESTAURANT

LA VALLÉE

MARIAGES - BANQUETS - SÉMINAIRES
PENSIONS - DEMI-PENSIONS

22530 SAINT-GILLES-VIEUX-MARCHÉ

02 94 28 53 32

www.hotel-restaurant-de-la-vallee.fr



🌿 🌿 🌿 (4 PERS.)

GITE DE FRANCE

POULANCRE

TEL. : 02 96 62 21 73 / FAX. : 02 96 61 20 16

🌿 🌿 🌿 (4 PERS.)

GITE DE FRANCE

CHAMBRE D'HÔTES

ALBERT ET MARIE-FRANCE MACE

LE BOURG TEL. : 02 96 26 08 15

🌿 🌿 🌿 (5 PERS.)

GITE DE FRANCE

PHILIPPE ET GILLES RUELLEAN

KERNAULT TEL. : 06 74 64 64 48

🌿 🌿 🌿 (4 PERS.)

GITE DE FRANCE

MARC ET EVELYNE HOSY

TEL. : 03 82 56 69 85 / PORT. : 06 51 53 62 81

TERRAIN D'ACCUEIL POUR CAMPEURS

10 EMPLACEMENTS AU BORD
DE L'Étang DE POULANCRE

sanitaire - branchement électrique

Saint Gilles Vieux Marché

Village à fleurir

Au pays de

SAINT GILLES VIEUX MARCHÉ

Village Fleuri

Niveau national



Présentation graphique : François Bédiziani

Au pays de

SAINT GILLES VIEUX MARCHÉ

Historique

Autrefois (avant l'an 1000) le village s'appelait « Créméur » signifiant grande côte.

Vers 1100, l'activité économique (métallurgie, lin et chanvre) prend de l'essor et Créméur devient Le Vieux Marché.

C'est en 1790 que la paroisse devient une commune et portera le nom de Saint Gilles Vieux Marché. Cette appellation Vieux Marché date de l'Ancien Régime et aurait un lien avec l'importance de son commerce à cette époque. La commune fut à l'époque la capitale de la clouterie pour la Bretagne et même pour l'Europe.

La commune aujourd'hui peuplée de 331 habitants s'étend sur 2195 hectares. Elle fait partie du canton de Mûr de Bretagne et de la communauté de communes de Loudéac.

Les étangs

La commune est dotée de plusieurs grands étangs : Poulancre, La Martyre et Gourveau.

Ces étangs sont des lieux idéaux pour les amoureux de nature et de pêche.

Riches en poissons et gérés par la fédération départementale de pêche, ces étangs feront le bonheur de tous les amateurs.

Événementiel

La commune compte six associations qui animent le calendrier des fêtes. Les habitants participent activement aux fêtes communales et nombreux sont ceux qui aiment se retrouver dans cette ambiance chaleureuse.

- Multirando : fin mai début juin.
- Fest Noz en plein air : 3^{ème} samedi de juillet.
- Pardon de St Gilles : 1^{er} dimanche de septembre.

Château de Quelbenn

Ce château, dont la partie centrale est d'origine date du 18^{ème}. En 2020, il y aura 400 ans que le château appartient à la même famille.

Randonnées

Saint Gilles est le lieu parfait pour la balade. Protégée, la Vallée de Poulancre a été classée Natura 2000 en 2007.

Propice aux balades familiales comme aux randonnées sportives, de nombreux itinéraires très appréciés sont à découvrir, à pied, en VTT ou à cheval. En effet, avec ses étangs, son manoir*, son château*, ses vues panoramiques et bien sûr son bourg fleuri, vous trouverez ici l'occasion de passer un bon moment

**le manoir et le château ne se visitent pas.*

Fleurissement

La commune a été et reste une pionnière en matière de fleurissement depuis 57 ans.

Saint Gilles est encore un des précurseurs sur les nouvelles techniques de fleurissement : l'embellissement et le fleurissement au pied des murs, le mélange des herbacées et des vivaces, le respect du rythme des saisons, le jardinage au naturel.

La fontaine

Construite en granit et en schiste, en 1585, elle est donc consacrée à Saint Gilles, saint vénéré et célébré dans toute l'Europe dès le Moyen Âge.

Fleurissement

- La 2^{ème} édition du troc aux plantes

Cette seconde édition a beaucoup plu car elle permet aux passionnés d'échanger des plants mais c'est également un moment très convivial et fort apprécié.



- Le passage du jury national

La commune fait partie des 236 villes et villages fleuris ayant ce même label. Nous mettons tout en oeuvre pour le conserver. C'est pourquoi Michel Le Denmat, l'employé communal, les membres de la commission fleurissement, le maire ainsi que Laurent Egasse, l'architecte de l'agence Horizons, de Vannes, chargé à la fois de travailler sur l'aménagement du bourg, ont suivi les quatre membres du jury national pendant les trois heures de la visite.

Le futur aménagement du bourg a été évoqué. Principal objectif: sécuriser la circulation au coeur de Saint-Gilles en réduisant la largeur des voies, en repensant le centre bourg tout en gardant les bâtiments structurants comme l'ancien hôtel-restaurant Névo.

Force est de constater que la notion de fleurissement évolue. Nous nous efforçons d'évoluer aussi. Les massifs de Saint-Gilles Vieux Marché sont originaux, riches en couleurs, les aménagements paysagers respectent la biodiversité comme celui d'une petite mare et du ruisseau se jetant dans le Poulancre. Nous avons également réalisé un balisage en schiste du circuit de visite, dont le jury national semble avoir beaucoup apprécié l'originalité et l'intégration à l'environnement.



LES BUDGETS COMMUNAUX

BUDGET COMMUNE

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Il s'équilibre en dépenses et en recettes
à la somme de : 276 355 €

Section fonctionnement : dépenses

CHARGES A CARACTERE GENERAL	66 018
CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	72 800
ATTENUATIONS DE PRODUITS	200
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	55 551
CHARGES FINANCIERES	11 905
CHARGES EXCEPTIONNELLES	0
DEPENSES IMPREVUES FONCTIONNEMENT	0
VIREMENT SECTION INVESTISSEMENT	45 758
OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	23 642
	<u>275 874</u>

Section de fonctionnement : recettes

ATTENUATIONS DE CHARGES	0
PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	347
IMPOTS ET TAXES	144 568
DOTATIONS SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	105 835
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	24 510
PRODUITS FINANCIERS	0
PRODUITS EXCEPTIONNELS	0
	<u>275 874</u>



ACTION COMMUNALE

TARIFS DE CONCESSION DES CAVURNES

Suite à la pose de deux cavurnes dans le cimetière communal, le conseil municipal décide de les rétrocéder au prix d'achat de 390 € TTC.

➤ Tarifs de concession :

- Concession temporaire de 30 ans (renouvelable) 55 €
- Concession temporaire de 50 ans (renouvelable) 80 €

➤ Tarifs de concession de terrain au cimetière :

- Concession temporaire de 15 ans : 10 € le m²
- Concession temporaire de 30 ans : 20 € le m²



TERRAIN D'ACCUEIL POUR CAMPEURS TARIFS:

- | | | |
|---|-------------------|-----------------|
| -Campeur | 1,50 € par jour | |
| -Véhicule | 1,00 € par jour | |
| -Camping car | 7,00 € par jour | |
| -Tente ou caravane | 1,00 € par jour | |
| -Electricité | 0,50 € par jour | pour 2 Ampères |
| | 1,00 € par jour | pour 6 Ampères |
| | 1,50 € par jour | pour 10 Ampères |
| - Groupe d'enfants | 1,00 € par enfant | |
| - Gratuit pour les enfants de moins de 12 ans accompagnés de leur famille | | |

Inscriptions et Règlement : en Mairie ou au Bar- Restaurant de la Vallée à Saint-Gilles-Vieux-Marché.

TERRAIN DE TENNIS: L'utilisation est gratuite et il est désormais ouvert.

SECTION D'INVESTISSEMENT :

A la section d'Investissement, les dépenses et les recettes s'équilibrent à la somme de 310 566,00 €.

Un emprunt de 40 000 euros est prévu en 2016 pour financer les principaux investissements qui sont les suivants :

- Travaux de voirie sur voies communales pour 65 000 €
- Point à temps automatique pour 4 758 €
- Travaux d'effacement des réseaux (rue du Porch) pour 29 320 €
- Travaux de réfection du réseau des eaux pluviales (route de St-Guen) pour 19 000 €
- Travaux de confortement à l'église pour un montant de 91 411 €
- Honoraires de l'architecte pour la maîtrise d'œuvre pour les travaux à l'église pour 8 124 €
- Achat de vaisselle pour la Salle Polyvalente pour 1 000 €
- Achat de panneaux pour 582 €
- Achat d'une benne pour 1 440 €

Des subventions (DETR, Réserve parlementaire, Contrat de territoire) ont été demandées pour les travaux à l'église.

BUDGET ASSAINISSEMENT

A la section de Fonctionnement, les dépenses et les recettes s'équilibrent à la somme de 35 459,19 €.

A la section d'Investissement, les dépenses et les recettes s'équilibrent à la somme de 42 745,19 €.

BUDGET LOTISSEMENT

A la section de Fonctionnement, les dépenses s'élèvent à la somme de 10 282,20 € et les recettes à 37 234,80 €.

A la section d'Investissement, les dépenses et les recettes s'équilibrent à la somme de 7 566,07 €.

ACTION COMMUNALE

SUBVENTIONS Associations Saint Gilloises :

- Comité des fêtes:	300 €
- Société de chasse	40 €
- Club des loisirs	150 €
- Anciens combattants et PG	150 €
- FC POULANCRE Mûr St Gilles	1 200 €
- Yaouank Korrigan	500 €
- CCAS	1 651 €

SUBVENTIONS Autres organismes ou associations

-Anciens d'Algérie Canton de Mûr	40 €
-Association des paralysés de France de St-Briec	25 €
-ADAPEI papillons blancs Saint Briec	25 €
-Association La Pierre Le Bigaut	70 €
-Association Resto du cœur de Saint-Briec	80 €
-Association rayon de soleil Mûr	200 €
-Association française contre les myopathies	30 €
-Association La ronde des vallées Hémonstoir	80 €
-Centre Eugène Marquis de Rennes	40 €

NOUVEAUX TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE

Vin d'honneur :

Commune : **50 €**

Hors commune : **80 €**

Repas : une journée

Commune : **100 €**

Hors commune : **190 €**

Repas : deux journées

Commune : **120 €**

Hors commune : **230 €**

Réunion :

Commune : **50 €**

Hors commune : **90 €**

Forfait chauffage : **50 €**

Pour les associations, seul le chauffage sera facturé pour la somme de 50 €.

Le tarif de location de la salle de la mairie est de 16 €.

N.B : le Trésor Public souhaite que la réservation de la salle et son règlement soit au même nom.

TARIFS DE LOCATION DES TABLES, CHAISES ET BANCS

-Table avec tréteaux 3 m et 2 bancs : 3,00 €

- Table 2m50 + 2 bancs: 3,00 €

-Banc seul : 0,80 € l'unité

-Chaise : 0,30 € l'unité

20 tables de 3 m de longueur et 20 de 2m50 sont disponibles.

Contactez la mairie si besoin.

INFORMATIONS

CCAS

Le repas traditionnellement offert par le centre communal d'action sociale (CCAS), aux personnes de 65 ans et plus (qui représentent un quart de la population), a été servi après la commémoration du 11-Novembre au restaurant de la Vallée.

Monsieur le Maire a souhaité la bienvenue aux sept nouvelles personnes qui ont eu l'âge requis cette année et salué la mémoire de Maria Rivallan, Jean Guillaume et Yves Alleno, disparus en 2015.

En l'absence du doyen de la commune, Noël Dawson, né le 13 septembre 1918, c'est son épouse, Margaret, née le 14 septembre 1918, également doyenne de la commune, qui était doyenne de l'assemblée, aux côtés de Roger Morel, 93 ans.



ETAT CIVIL 2015/2016

NAISSANCE:

- Lilwenn LAUNAY, née le 16 août 2015

Fille de LAUNAY Laurent et LE GOFF Elodie, domiciliés à « Keryhouée »

DECES:

- Yves ALLENO, décédé le 23 août 2015

- Jean LE CLEZIO, décédée le 20 novembre 2016

- Guy DELANOE, décédé le 19 Janvier 2016

- Dalila SABEUR, épouse SABEUR, décédée le 1^{er} février 2016

- Jeannine BARBOTIN, épouse HUE, décédée le 22 avril 2016

- Guy RABACHE, décédé le 23 avril 2016

- Gérard LE GALLO, décédé le 23 mai 2016

- Suzanne MORIN, épouse LE DENMAT, décédée le 15 juillet 2016

- Jane NASH, décédée le 25 juillet 2016

URBANISME

Demandes de déclaration de travaux

Six demandes entre Juillet et Décembre 2015

- I demande de DP pour un abri agricole
- I demande de DP pour l'aménagement d'un grenier et la pose de trois vélux
- I demande de DP pour un abri de jardin
- I demande de DP pour l'installation d'un mât de mesure du vent
- I demande de DP pour la démolition, la reconstruction et l'extension d'un bâtiment accolé à une maison
- I demande pour la pose de 2 vélux et l'isolation des murs et du toit par l'extérieur

Cinq demandes entre Janvier et Juillet 2016

- I demande de DP pour une modification des ouvertures
- I demande de DP pour la construction d'une piscine
- I demande de DP pour l'installation d'un mât de mesure du vent (modification de la 1^{ère} demande datant de septembre 2015)
- I demande de DP pour le remplacement de deux lucarnes par des vélux
- I demande pour la création de 2 fenêtres de toit et un agrandissement d'ouvertures

Demande de certificats d'urbanisme

Dix demandes (4 demandes entre Juillet et Décembre 2015 et 6 demandes entre Janvier et Juin 2016)

Il s'agit de demandes de certificat d'urbanisme déposées dans le cadre de la vente d'une propriété.

Attention : Arnaque à « l'appel en absence ! »

Appelée aussi spam vocal ou ping call, cette fraude de plus en plus répandue consiste à appeler un numéro de téléphone en ne laissant sonner qu'une fois.

N'ayant pas le temps de décrocher, le destinataire essaie alors de rappeler le numéro du «correspondant» qui s'est affiché et tombe sur un numéro surtaxé.

Des numéros « normaux » pour tromper la méfiance

Pour ne pas susciter la méfiance, les escrocs passent désormais leurs appels depuis des numéros en 01, 02, 04... plutôt que des 0 899. En confiance, vous appelez et tombez sur un opérateur vous annonçant que vous avez gagné un bon d'achat ou un cadeau. Pour toucher votre lot, vous devez appeler un prétendu service clients dont le numéro en 0 899 est lui surtaxé.

Comment éviter le piège ?

Vous avez reçu un appel en absence tellement rapide que vous n'avez pas le temps décrocher ? Vous ne décrochez pas ? Vous ne connaissez pas le numéro qui a tenté de vous joindre ? A la suite de cet appel en absence, vous n'avez aucun message sur votre répondeur ? Ces indices doivent vous mettre la puce à l'oreille.

Si un interlocuteur cherche à vraiment à vous joindre, il rappellera ou laissera un message sur votre répondeur.

Ne rappelez surtout pas, même si le numéro semble « normal ».

Envoyez gratuitement un SMS au 33 700 avec le texte « Spam vocal 01 XX XX XX XX » en précisant le numéro de téléphone suspect. Vous recevrez ensuite un accusé de réception et votre signalement sera transmis aux opérateurs.

Que faire si j'ai rappelé un numéro surtaxé ?

Si vous avez été victime de cette escroquerie, contactez le numéro Info escroquerie :

0 811 02 02 17 (coût d'un appel local).

URBANISME PrimO-Travo

Les bénéficiaires : Le dispositif nommé « PrimO-Travo » s'adresse aux primo-accédants envisageant des travaux de rénovation thermique dans leur maison, située sur le territoire de la CIDERAL et dont ils sont propriétaires depuis moins de 5 ans .

L'accompagnement financier et technique Le dispositif primo-travo subventionne les travaux permettant d'améliorer d'un point de vue thermique le logement tels que la pose ou remplacement de menuiseries, la création d'une installation de chauffage ou d'eau chaude, la VMC, l'isolation...

Ces travaux : -Seront réalisés par des entreprises – exception faite pour l'isolation.

-Ne devront pas être commencés avant l'obtention de l'agrément CIDERAL.

La thermicienne de la CIDERAL réalise une visite gratuitement au domicile pour conseiller sur choix des matériaux par exemple, le type d'énergie adaptée à la typologie du logement, etc.

L'accueil logement C'est un accueil quotidien physique ou téléphonique à destination des habitants de la CIDERAL, pour répondre aux questions en matière d'habitat et de logement. Véritable service de proximité, l'accueil logement est un lieu d'informations pour tous : nouveaux arrivants, propriétaires, locataires, personnes âgées ou jeunes...

Il est ouvert du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 17h (16h le vendredi).

On y trouve :

-Le listing des offres de logements locatifs sur la CIDERAL dans le parc privé ou public. Ce listing est réactualisé chaque semaine et disponible sur le site internet (www.cidereal.com)

-La possibilité de faire une demande de logement social

-Le listing des terrains à bâtir

-Des informations sur les aides à l'amélioration de l'habitat

-Des informations sur le dispositif Primo-Travo

-Une permanence ADIL (Agence Départementale d'Information sur le logement) qui se tient le 1^{er} mardi de chaque mois à la CIDERAL (de 9h à 12h). Sans rendez-vous.

-Une permanence C.A.U.E : pour les projets de construction, de réhabilitation, de restructuration, ou d'extension un architecte-conseiller du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement des Côtes d'Armor (CAUE 22) assure des permanences les 2èmes et 4èmes jeudis de chaque mois à la Cidéral, 6 Bd de la Gare à Loudéac (sur rendez-vous).

-L'architecte-conseiller reçoit les pétitionnaires et fournit des informations, des orientations et des conseils pour mener à bien les projets. Ces conseils personnalisés sont gratuits et interviennent, pour être le plus efficace possible, en amont du projet.

URBANISME Le PIG – Programme d'Intérêt Général 2014 / 2017

Le Programme d'Intérêt Général (PIG) vise à accompagner les propriétaires occupants leur logement à titre personnel et les propriétaires bailleurs qui mettent leur bien immobilier à la location dans leurs projets d'amélioration. Ce dispositif s'appuie sur les subventions de l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat).



Les champs d'intervention du PIG:

○ **L'Amélioration thermique**

Isolation par l'extérieur, changement de chaudière, remplacement des ouvertures, isolation des combles...

○ **L'Adaptation au handicap**

Adaptation de la salle de bain remplacement de la baignoire par une douche avec siège rabattable et barre d'appui, réalisation d'une rampe d'accès extérieure...

○ **La production de logements locatifs**

Réhabilitation globale, réalisation d'équipements plus économes en énergie : pompe à chaleur, panneaux solaires thermiques...

Qui peut bénéficier d'une aide ?

Les "**propriétaires occupants**", c'est à dire les propriétaires qui occupent leur logement (sous conditions de ressources).

Les "**propriétaires bailleurs**", c'est à dire les personnes possédant un ou plusieurs biens immobiliers et qui louent ou souhaitent louer, en réalisant des travaux.

Renseignements : **ACCUEIL LOGEMENT au 02 96 66 09 07 ou par mail c.gicquel@cidereal.fr**

ORDURES MENAGERES

Afin de répondre à toutes les questions que vous pouvez vous poser sur le tri et vous distribuer les sacs, une permanence est ouverte en mairie de 11h00 à 12h00 tous les samedis.

15



> Qu'est-ce qui change à partir du 15 septembre 2015 ?

- des bacs de tri sont désormais présents dans les points de collecte (avec les poubelles à ordures ménagères).
- des sacs jaunes accueillent les déchets triés au domicile et sont ensuite déposés dans le bac jaune. Ils sont distribués gratuitement en mairie.
- 3 types de déchets peuvent aller dans ce sac jaune
 - les emballages en plastique
 - les emballages en aluminium et en acier
 - les papiers et emballages en cartonnée
- il ne sera plus nécessaire d'aller dans les points Recyclage pour ce type de déchets

HORAIRE DE LA DECHETTERIE

MUR DE BRETAGNE

Du lundi au vendredi : De 14H00 à 18H00

Le samedi : De 9H00 à 12H00 et de 14H00 à 18H00

Information

Tous les changements (composition du foyer, déménagement, décès ou autres) doivent être notifiés par écrit à la CIDERAL ou par mail n.boscher@cideral.fr.

Vous pouvez également télécharger sur notre site internet (<http://www.cideral.com>) les demandes de prélèvement et les fiches de réclamation.

Les nouveaux arrivants sur le territoire de la CIDERAL sont invités à nous contacter afin de compléter une fiche de renseignements. Cette dernière permet d'éviter une facturation d'office lorsque la composition du foyer n'est pas connue.

Avis aux propriétaires de logements locatifs

Afin de mettre à jour les fichiers, il est demandé à tous les propriétaires de logements locatifs d'effectuer la mise à jour de leurs logements à chaque changement de locataires (départs et arrivées) au 02.96.66.14.60 ou par mail n.boscher@cideral.fr.

La facturation

Les factures sont à acquitter en mars de chaque année. Les chèques sont à libeller à l'ordre du Trésor Public et les paiements sont à envoyer à la Trésorerie de LOUDEAC, 4 Rue St Yves 22600 LOUDEAC. Les personnes intéressées par le prélèvement automatique (prélèvement une fois ou trimestriel) peuvent contacter la CIDERAL afin d'obtenir une demande de prélèvement à compléter ou télécharger l'imprimé sur notre site internet (<http://www.cideral.com>)

Un tarif spécial s'applique aux professionnels en fonction du nombre et du volume de conteneurs mis à leur disposition.

Le service de la Redevance Ordures Ménagères de la CIDERAL est ouvert tous les matins du lundi au vendredi de 8H30 à 12H.

Accueil du service : ☎ 02-96-66-40-10 - Email : n.boscher@cideral.fr



INFORMATIONS

RECENSEMENT



Pourquoi?

Pour vous inscrire en vue de permettre une convocation à la journée défense et citoyenneté.

Comment?

Par internet sur le site

www.service-public.fr

A la mairie

Le centre du service national de Brest

☎ 02 98 37 75 58

csn-brest.sec.fct@intradef.gouv.fr

Classes 5

Réunis le 3 octobre 2015, Les plus jeunes avaient 10 ans : Louane jaglin, Brewen Jégou, Coralie Le Duault et Antoine Olliveaux. Germaine Marais représentait les 90 ans.

Après le dépôt de gerbe et la photo souvenir, les classes ont entraîné leurs invités au restaurant de La Vallée où ils ont passé une agréable journée de retrouvailles..



Rémi Olliveaux

C'est avec beaucoup de plaisir que nous retrouvons notre champion cycliste local. Tous les objectifs qu'il s'était fixé l'été dernier ont été atteints. Bravo à lui et surtout très bonne continuation .

Saison 2015- 2016 : club d'Uzel, minime 1^{ère} année

Championnat des Côtes d'Armor de cyclo-cross: 3^{ème}

Championnat de Bretagne de cyclo-cross: 18^{ème} suite à des ennuis techniques

Challenge régional: 1^{er} au bout des 3 manches régionales

Je suis satisfait de ma saison de cyclo-cross. J'ai remporté 4 victoires. Ma seule déception est de ne pas avoir pu défendre mes chances au championnat de Bretagne à cause d'ennuis mécaniques.

Après la saison de cyclo-cross j'ai enchaîné avec la saison sur route. Pour la dernière année, j'ai participé au challenge de l'avenir des écoles de cyclisme des Côtes d'Armor. Je me suis classé 1^{er} au bout des 8 courses qui étaient au programme du challenge.

Le championnat des Côtes D'Armor des écoles de cyclisme:

3^{ème} au bout des 3 épreuves

en vitesse : 5^{ème}

en cyclo cross : 2^{ème}

en route : 5^{ème}

Championnat de Bretagne des écoles de cyclisme :

6^{ème} au bout des 3 épreuves

en vitesse : 24^{ème}

en cyclo cross : 3^{ème}

en route : 4^{ème}



Championnat des Côtes d'Armor de l'avenir : j'y participais pour la première fois, étant donné que les catégories minimes, cadets et juniors ont le droit de concourir. Cette année, il se déroulait à Allineuc et par conséquent nous avons eu la chance de nous entraîner plusieurs fois sur le circuit. J'étais satisfait de ma course puisque je me suis classé 4^{ème} en essayant d'animer la course. Par contre, au championnat de Bretagne de l'avenir, j'ai été déçu de devoir abandonner sur chute lors du sprint final.

Section sportive au collège: pour la 2^{ème} fois consécutive, j'ai remporté le cross départemental UGSEL et j'ai fini 4^{ème} au cross régional. Début juin, j'ai également participé au championnat de France UGSEL de VTT à Giron (Ain). En individuel: je suis champion de France. Par équipe: on finit 3^{ème}.

Saison 2016-2017 : Minime 2^{ème} année

Je souhaiterais être régulier pendant la saison de cyclo-cross ainsi que lors de la saison sur route et d'avoir un peu plus de chance lors des championnats de France.



Parenthèse:

Nous félicitons également toutes les personnes qui ont su se faire remarquer en sport, scolairement, professionnellement...

ESTELLE GUILLAUME (Kayak)

Le championnat de France de descente classique 2015 (course longue) avait exceptionnellement lieu en novembre dernier en Ardèche, j'y ai terminé 6ème en faisant une course correcte. J'ai enchaîné les stages de préparation tout au long de la saison tout en poursuivant mes études d'ergothérapie à l'école de Rennes.

Les sélections pour les équipes de France sénior et -23ans se déroulaient sur 4 jours à Pau début avril. C'était pour moi l'objectif de la première partie de saison. Les 15 meilleures françaises ont été sélectionnées, en fonction des résultats de l'année, pour prendre part à ces 4 courses de sélection.

Je passe totalement à côté de mes deux premières courses en terminant deux fois 8ème. Je parviens à me remobiliser pour la course du lendemain lors de laquelle je décroche la 2ème place puis je me classe 5ème de la dernière course. Un classement est établi après les 4 courses, je suis donc 7ème de ces sélections. Les 3 premières sont sélectionnées en équipe de France ainsi que la meilleure compétitrice de -23ans. Je suis malheureusement la première -23ans non sélectionnée et j'échoue aux portes de l'équipe de France.



La fédération m'a tout de même proposé de participer, à mes frais, à une manche de coupe du Monde en Slovénie au mois de juin mais je n'ai pas souhaité m'y rendre car mes examens scolaires avaient lieu en même temps.

En juillet dernier j'ai participé aux championnats de France dans les Alpes-Maritimes. Lors de la course classique je n'ai pas réussi à me mettre dans le rythme et je finis 6ème. Sur la course sprint je me classe 4ème, je fais une bonne manche mais une petite erreur de placement me coûte le podium pour 13 centièmes de seconde. Déception donc d'être si près d'une médaille nationale mais tout de même satisfaite de ma progression à ce niveau depuis mon entrée dans la catégorie senior.

Bilan mitigé pour cette saison mais je compte bien me servir de mes erreurs pour rebondir l'année prochaine et décrocher ma place en équipe de France lors des sélections qui auront à nouveau lieu à Pau en mai 2017.



LE CLUB DES LOISIRS

Tout d'abord, tous les adhérents du club souhaitent rendre un hommage à Mr Yves Alleno, président du club de 2004 à 2015 ; ainsi qu'à Mr Jean Le Clézio, adhérent depuis de nombreuses années. Ils sont décédés tous les deux en 2015.

Le bureau du club s'est maintenu jusqu'à l'assemblée générale en décembre ou il a démissionné. Lors de cette assemblée une nouvelle élection s'est faite et un nouveau bureau s'est constitué comme suit :

Présidente : Chantal Bourgeot ; Vice – président : Marcel Le Ralle

Trésorier : J. Jacques Névo ; trésorière adjointe : Armelle Dugain

Secrétaire : Jacqueline Le Guen ; secrétaire adjointe : Lucienne Lusseau

Membres : Michèle Névo, M. Thérèse Choupeaux, Chantal Rotter, André Burlot, J. Claude Le Doeuff



A la fin de l'assemblée générale, nous avons vivement remercié, Michèle Névo, trésorière du club depuis 33 ans.

Différentes activités proposées au club des loisirs :

La marche : tous les lundis de 14h à 16h

Jeux de cartes ou autres : un mercredi sur 2 de 14h à 18h

Nous sommes à la recherche de nouveaux joueurs de cartes afin que cette activité perdure.

Nous recherchons aussi des joueurs d'échecs.

Tous à nos outils : c'est une activité de divers bricolages (collage de serviettes, tricot, broderie, peinture, déco sur bois, patchwork, encadrement, scrapbooking, ...etc.).

Elle a lieu un mercredi sur 2 en alternance avec les jeux de cartes.

Cette activité est aussi proposée aux enfants lors des vacances scolaires, le mardi de 14h à 16h.



LE CLUB DES LOISIRS (suite)

Une sortie avec le club , la joie de vivre, de Saint Guen. Cette sortie a eu lieu le jeudi 30 juin en baie de Morlaix. 26 personnes ont participé à cette sortie.



29 Novembre 2015

Marché de Noël:

400 visiteurs.

Le marché de Noël qui existe depuis 2 ans avec différents stands d'artisanat a rencontré un vif succès auprès de la commune. Donc cette année nous pensons diversifier les stands en proposant des stands alimentaires locaux.



Prochains rendez-vous prévus :

- Marche : lundi 12 septembre à 14 h place Saint Pierre
- Jeu de cartes : mercredi 7 septembre à 14h à la salle de la mairie
- Tous à nos outils : mercredi 14 septembre à 14 h à la salle de la mairie
- Bricolage pour enfants : le mardi 25 octobre de 14h à 16h à la salle de la mairie
- Marché de Noël : le dimanche 27 novembre
- Repas du club en décembre (date à fixer)

Chantal BOURGEOT

06 60 06 32 44

LES ANCIENS COMBATTANTS

Lors de l'assemblée générale du samedi 9 avril, nous nous sommes retrouvés pour dresser le bilan de l'année écoulée. Celui-ci s'équilibre et reste positif malgré la diminution de nos adhérents. Une minute de silence fut observée en début d'assemblée car nous avons eu à déplorer le décès de notre ami et ancien porte-drapeau Marcel Bertho.

Madame de Saint Pierre fit un bref rappel de la situation de la trésorerie qui reste en équilibre grâce à la subvention communale et à la contribution de plusieurs sympathisants. Je les en remercie.

Prochaine commémoration le 11 Novembre 2016.

Je vous invite à venir nombreux à cette cérémonie.



Le bureau : Président : Marcel LE RALLE
Secrétaire : Joseph ROTTER
Trésorière : Madame DE SAINT PIERRE
Porte-drapeaux : François JOY et Michel JAGLIN

Nécrologie:

C'est avec beaucoup de tristesse que nous avons appris le décès de Marcel Bertho. Né le 27 février 1938, Marcel Bertho s'est éteint, au terme d'une longue maladie, le 14 novembre 2015. Il est le père de Valérie, Sébastien et Jérôme et le grand-père de 7 petits-enfants. Il a été conseiller municipal de 1971 à 1989, porte-drapeau des anciens combattants, jusqu'à sa disparition.

LE COMITE DES FETES

Assemblée générale 06 février 2016:

L'assemblée générale annuelle a eu lieu le 06 Février 2016. A cette occasion, la présidente Claudine Jaglin a présenté le calendrier 2016 et a remercié tous les bénévoles de l'association.

Claudine Jaglin a rappelé que les bénéfices de ces manifestations servaient, en partie, à renouveler le matériel, mais surtout à participer aux grandes causes.

Le comité des fêtes, a remis un chèque de 1 000 € à Michel Sérandour, président de Rayon de soleil, pour que cette association puisse poursuivre son œuvre en faveur des familles dont l'un des enfants est atteint d'un cancer.

Claudine Jaglin a remis, également, 500 € à l'association Les Papillons de Charcot. Ce don correspond au bénéfice de la vente des pains cuits dans les fours de la commune. Les autres dons : Téléthon, 500 € ; Matelots de la vie, 100 €.

Prochain rendez-vous:

- Langue de bœuf le dimanche 13 Novembre.
- Spectacle de Noël le vendredi 16 Décembre.



Le bureau :

- Présidente : Claudine Jaglin
Vice- président : Eric Le Maux
Trésorière : Jacqueline Le Maux adjoint: Olivier Carré
Secrétaire : Marie France Macé adjointe Isabelle Le Serrec
Membres : Nadine Guillaume, Daniel Jégo,
Catherine Fraboulet, Patrick Le Duault,
Françoise Le Goff, André Robin.



LE COMITE DES FETES (suite)

16^{ème} « MULTIRANDO » 5 juin 2016:

Avec un temps magnifique, l'édition 2016 a remporté un vif succès avec une affluence record.

En effet, environ 650 marcheurs, 70 Chevaux et 75 VTT ont pu une fois encore apprécier la richesse de notre commune.

les autres animations ont elles aussi été réussies comme la vente de 150 pains à l'ancienne cuits dans les anciens fours de la commune et le repas avec plus de 900 repas servis.

Ce succès est en grande partie du aux nombreux bénévoles qui réalisent un travail formidable en proposant chaque année de nouveaux parcours avec le souci du détail : un bon accueil, des circuits diversifiés et propres , un repas hors du commun ainsi qu'une très bonne ambiance.

Cette manifestation, très appréciée, doit son affluence le plus souvent au bouche à oreille.



FEST- NOZ: 23 juillet 2016

Cette année avec le beau temps et une affiche de premier choix le fest-noz de Poulancré a accueilli plus de 750 personnes. La crêperie a comme toujours bien marché. Les gourmands ont su apprécier les différentes crêpes réalisées par les 26 crêpières.

Le travail des bénévoles est ici également à saluer car avec 5 soirées de montage, le démontage lui se fait en une matinée et pour 14h le dimanche, le site est remis en état. Ce travail d'équipe est primordial pour ne pas décourager les bénévoles mais également pour attirer de nos nouveaux habitants dans le comité et pour introduire les plus jeunes de la commune.

Durant l'hiver, pour pérenniser notre belle crêperie, nous avons prévu de proposer des cours de crêpières à ceux ou à celles qui le souhaitent.



VIE ASSOCIATIVE

LE FC POULANCRE

Co-Présidents : Michel JAGLIN et Didier CADIC
Vices- présidents : Hubert MOREL ,Christophe LE GUEHENNEC et Julien RAOULT
Trésorière : Michelle LE GAC
Trésoriers- adjoints : Maxime ALLAIN, Jean Pierre GUILLO
Secrétaire : Annie COLLIN
Secrétaire- adjointe : Eliane CARRE



Saison 2015/2016 :

Bilan sportif:

Un bilan mitigé à l'issue de cette saison pour les équipes séniors. L'équipe première s'est difficilement maintenue en 1^{ère} division, l'équipe B descend en 2^{ème} division et entraîne dans sa chute l'équipe C qui malgré une saison tout à fait correcte doit rejoindre la 4^{ème} division. Lors de l'assemblée, il a été rappelé que les difficultés rencontrées étaient le résultat de nombreuses absences et de manque de rigueur de la part des joueurs.

Pour la saison 2016/2017, les dirigeants souhaitent voir l'équipe B remonter en 2^{ème} division et l'équipe C en 3^{ème} division. Quant à l'équipe première, un classement en première partie de tableau serait l'objectif à atteindre. L'ambiance qui règne au sein du club est très bonne et facilite l'intégration de nouveaux joueurs dans l'effectif. L'école de foot fonctionne très bien avec des équipes allant des débutants (U6) aux U17. Les équipes de U15 et de U17 sont regroupées avec celles de Corlay et de Saint Nicolas du Pélem.

Le FC Poulancré compte 180 licenciés (école de foot, jeunes et séniors) pour un budget de l'ordre de 20 000 €.

Les soirées:

Force est de constater que lors des soirées, les repas à emporter sont de plus en plus nombreux. C'est grâce aux bénévoles de toutes ces manifestations que le club peut fonctionner.

L'implication des habitants de nos deux communes aux manifestations est donc essentielle pour conserver le dynamisme de nos deux communes.

Un grand merci à tous les bénévoles qui s'investissent tout au long de la saison ainsi qu'à ceux qui répondent toujours présents pour les soirées mais aussi pour la buvette et le traçage du terrain.



Courant Janvier, les joueurs du club ont reçu un équipement. Merci aux différents sponsors: AWIC (Bertrand Collin), OLMIX, le garage Dezalleux Mûr, l'entreprise Le Corvaisier Mûr et Intersport.

Merci au Restaurant de La Vallée ainsi qu'à l'entreprise Launay Tanguy pour leur sponsoring.

LA SOCIETE DE CHASSE « LA CARTOUCHE »

Président : Rolland JEGO
Vice- président: Mickaël BERTHO
Trésorier: Sébastien BERTHO
Secrétaire : Eric LE MAUX
Membres : Laurent BERTHO, Alain JEGO, Loïc JAGLIN, Gabriel JEGO et Pascal FRABOULET

La chasse est autorisée sur la commune le dimanche et le jeudi. La société compte vingt-cinq chasseurs qui chassent sur 1 200 ha de terre. Deux jeunes participent activement à cette activité:

Elouan Carré et Romain Bertho. Elouan pourra durant un an faire de la chasse accompagnée avec un adulte. Il vient d'obtenir l'autorisation. Romain continuera à suivre les chasseurs en attendant de suivre cette formation.



Des lâchers de faisans ont déjà eu lieu et les trente derniers faisans seront lâchés courant octobre.

La société a en sa possession dix bracelets pour les chevreuils.



Le président Roland JEGO

VIE ASSOCIATIVE

YAOUANK KORRIGANS

Co-présidents : Clément FRABOULET
& Audrey JEGO

Trésorière : Emilie PAULIC

Vice-trésorière : Marina GUILLAUME

Secrétaire : Romane HERVO

Vice-secrétaire : Estelle GUILLAUME



A propos :

L'association des jeunes Saint Gillois a été créée en ce début 2016 pour pouvoir favoriser l'attractivité de la commune. Il est important de rendre acteurs et responsables les jeunes Saint Gillois, par le biais d'évènements où l'investissement de chacun est nécessaire. Cela permet également de rassembler les jeunes de Saint Gilles qui ne se connaissent pas obligatoirement, ainsi que de leur permettre de s'impliquer dans la vie de leur commune.

Une première manifestation haute en couleurs :

Le samedi 19 mars a eu lieu la première manifestation organisée par l'association des jeunes. Pour l'occasion, une soirée crêpes a été lancée avec le thème « Cap ou pas cap, déguise-toi ! ». Notre association a pour but de favoriser le commerce de proximité par le biais d'achats de produits issus de producteurs locaux. Nous voulons entreprendre un gage de qualité en favorisant l'économie locale. Nos fournisseurs locaux seront donc mis en avant lors de nos événements.

Pour tout contact : yaouank.korrigans@gmail.com

#YK



VIE ASSOCIATIVE

L'ASSOCIATION LE PARDON DE SAINT GILLES

L'édition 2015 du Pardon de Saint Gilles organisée par Yvonne Bertho, secondée par de nombreux bénévoles, a été comme à son habitude un réel succès. Un chèque de 2000€ a pu être remis à la municipalité pour participer aux travaux de rénovation de l'église. Pour mémoire au long de toutes ces années le Pardon a pu financer l'installation du chauffage de l'église, la restauration du calvaire et la restauration de la chapelle St Yves et bien d'autres...

Après plus de vingt ans et autant de réussites, Yvonne a souhaité passer le relais. C'est ainsi qu'une nouvelle association « Le Pardon de Saint Gilles » a vu le jour le 12 décembre 2015. Cette création a été rendue obligatoire afin de se mettre en conformité avec la nouvelle législation.

Les objectifs de cette nouvelle association demeurent les mêmes, à savoir : la rénovation et l'entretien du patrimoine religieux, en liaison avec la municipalité.



Cette année, renouant avec la tradition, l'association a organisé avec succès une vente de gâteaux lors du Pardon de Saint-Yves. L'association peut également recevoir des dons déductibles des impôts. Les démarches sont en cours auprès de l'administration fiscale.

Les sommes seront intégralement consacrées aux travaux de restauration.

Un grand merci à l'ensemble des bénévoles qui s'investissent dans la réussite de ces journées et à toutes les personnes qui par leur présence, manifestent leur attachement à la préservation de notre patrimoine.



Le bureau

Présidente : Chantal Rotter,

Secrétaires trésorières : Chantal Bourgeot, Caroline Dawson,

Membres d'honneur : Yvonne Bertho, Solange Jaglin, Michèle Névo,

Membres bienfaiteurs : Suzanne Guillaume, Annemaryke Winkel, Roger Morel,

Membres actifs : Jacqueline Leguen, Denise Le Potier, Lucienne Lusseau, Sylvie Bertho, Blandine Bertho, Valérie Bertho, Zora Lagrennez, Paulette Jan, Carine Jaglin, Nivoharintsoa Rakotomalala, Yannick Morhan.

LISTE ELECTORALE

Nouvelle inscription

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans. En dehors de cette situation, l'inscription sur les listes doit faire l'objet d'une démarche volontaire.

Qui peut être électeur ?

Il faut remplir les conditions suivantes :

-être âgé d'au moins 18 ans la veille du 1er tour de scrutin,

-être de nationalité française. (les citoyens européens résidant en France peuvent [s'inscrire sur les listes complémentaires](#) mais seulement pour participer aux élections municipales et/ou européennes), jouir de ses droits civils et politiques.

À savoir : À 18 ans, si les formalités de recensement ont été accomplies, [l'inscription est automatique.](#)

Où s'inscrire ?

Soit à la mairie de votre domicile,

Soit à la mairie d'une commune dans laquelle vous êtes assujetti aux impôts locaux depuis au moins 5 ans,

Soit à la mairie de votre résidence si vous y résidez de manière effective et continue depuis au moins 6 mois,

Soit à la mairie de la commune où vous êtes assujetti à résidence obligatoire en tant que fonctionnaire public.

Comment s'inscrire ?

Soit en se rendant à la Mairie avec les pièces exigées,

Soit par courrier en envoyant à la Mairie, le [formulaire d'inscription](#) et les pièces exigées,

Principe : avant le 31 décembre

Il est possible de s'inscrire à tout moment de l'année mais vous ne pouvez voter qu'à partir du 1er mars de l'année suivante (après la révision annuelle des listes électorales).

CONSEILLERS DEPARTEMENTAUX (Canton de Mûr de Bretagne)

Pour contacter Mme GUILLAUME Céline et de M. ROSCOUËT Loïc.

ADRESSE : 11 PLACE DU GENERAL DE GAULLE HOTEL DU DEPARTEMENT

BP 2371 22000 St Brieuc

SITE INTERNET : [HTTP://WWW.COTESDARMOR.FR](http://www.cotesdarmor.fr)

TÉLÉPHONE : 02 96 62 62 43

EMAIL : roscouetloic@cg22.fr



Mme GUILLAUME Céline M. ROSCOUËT Loïc

SERVICE INFIRMIERS cabinet infirmier au 02,96,26,05,23

Interdiction du brûlage à l'air libre

L'article 84 du Règlement Sanitaire départemental des Côtes d'Armor précise dans son troisième paragraphe que : « le brûlage à l'air libre des ordures ménagères est interdit. » en outre, le décret n° 2002 – 540 du 18 avril 2002 assimile les déchets verts des particuliers à des déchets ménagers. En conséquence, les particuliers ont une interdiction permanente de brûler des déchets verts dans leur jardin et aucune dérogation ne peut être accordée pendant une période quelconque de l'année. Ils sont dans l'obligation comme pour les déchets ménagers de les traiter via une déchetterie.

Pour les agriculteurs , une autorisation doit être demandée en mairie.

Chardons : destruction obligatoire

La prolifération des chardons est néfaste pour les cultures et les jardins. La destruction tardive, par l'emploi massif d'herbicides chimiques, peut également entraîner une augmentation des résidus dans l'eau. Par arrêté préfectoral, la destruction des chardons, avant leur prolifération tardive est obligatoire. Les propriétaires, fermiers, métayers, usufruitiers doivent détruire les chardons dans chacune de leurs parcelles.

DIVAGATION DE CHIENS ET DE CHATS : un peu de civisme !

Des plaintes ont été déposées en mairie suites à des divagations et à des déjections d'animaux. Nous rappelons donc aux propriétaires de chiens et de chats qu'ils ne doivent pas les laisser divaguer sur la commune. Si cela persiste, la mairie contactera chenil service, le service chargé de ramasser les animaux.

Envie de bouger, besoin de vous déplacer, pensez Trans'Cideral !

Transport collectif réservé aux personnes démunies de moyen de transport, résidant sur le territoire des communautés de communes de la CIDERAL, de Moncontour, Quintin et de Centre Armor Puissance 4. Le service fonctionne du lundi au samedi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00, soit 6 jours sur 7 hors jours fériés.

Tarif : 3€ le trajet

Une adhésion annuelle et gratuite est obligatoire.

La demande est à effectuer à la mairie de sa commune.

Réservations : au 0 810 22 22 22 du lundi au vendredi de 7h à 20h et le samedi de 8h à 12h

COURS DE CARTONNAGE

COURS DE CARTONNAGE

Blandine Bertho.

« Atelier » Le Cosquer

22530 Saint Gilles Vieux Marché.

Tel: 06.59.77.66.91 & 02.56.07.95.82.

bertose@outlook.fr

L'ARENTELE

L'Arantèle a pour but de présenter St-Gilles-Vieux-Marché par des actions et activités diverses, en complément des autres associations. L'Arantèle ne dépend pas de la municipalité.

Présidente : Sabine LUSSEAU

<http://saint-gilles-vieux-marché.net/>

St GILLES VIEUX MARCHÉ

DIM 13 NOVEMBRE

A partir de 12h30

**REPAS
LANGUE DE
BOEUF**

ADULTES: 11€
ENFANTS (-12ans): 5€

Possibilité de repas à emporter

Organisé par le comité des fêtes

L'arbre de Noël pour les enfants de la commune aura lieu le vendredi 16 décembre.

CHAMBRES D'HOTES (Gîte de France)

Chez Albert et Marie-France MACE

Tel : 02 96 26 08 15

Vous serez accueillis au r.d.c de leur maison de construction récente, dans 2 chambres coquettes et harmonieuses :

- Fleur d'Hortensia : 1 lit 2 personnes, s.e, wc privés
1 pers. : 40 € ; 2 pers. : 50 €
- Fleur d'Ajonc : 2 lits jumeaux transformables, s.e,
wc privés, Terrasse, jardin. : 1 pers. : 40 € ; 2 pers. : 50 €



GITE DE FRANCE à Kerniault 4 épis

Description : Maison - pour 8 personnes magnifique longère pour 2 à 8 personnes. Vaste parc, terrasse avec barbecue. Idéal pour le repos, la pêche, la découverte de la Bretagne, la situation géographique vous permettra de rayonner aussi bien sur la côte nord que la côte sud. Animaux non admis.

Philippe et Gilles RUELLAN

Kerniault

22530 St-Gilles-Vieux-Marché

Tel: 06 74 64 64 48

GITE DE FRANCE à Poulancre 4 épis

Gîte indépendant, de bon confort, orienté plein-sud, aménagé dans un ancien moulin rénové sur une belle propriété close de 1100 m² avec un terrain paysager.

R.d.c : séjour-salon avec poutres centenaires, coin- cuisine, wc. Etage : 2 ch. (1 lit 2 pers., 2 lits 1 pers.)

, s.d.b avec wc. Lecteur DVD, poss. internet orange, (se munir de son identifiant). TV (TNT). 1 seul animal accepté. Ce gîte se situe dans la magnifique vallée de Poulancre. Tel : 02 96 62 21 73 Fax : 02 96 61 20 16



Gîte de France à Callac 2 épis

Votre location de vacances comprend au r.d.c : séjour-salon (TV écran plat, lecteur DVD, chaine hifi), coin cuisine aménagée, salle de bain (douche et baignoire), wc. Etage : 2 chambres (2 lits 2 pers.), wc. Terrasse privative, cour commune de 60 m² et jardinet privatif de 20 m² Accès WIFI. Chauffage par aérothermie. Charges chauffage, électricité et eau inclus. Bois 50€ le m³.

Marc et Evelyne HOSY

Tél. : 03 82 56 69 85 Port. : 06 51 53 62 81



HOTEL RESTAURANT DE LA VALLEE

Le menu du jour du lundi au samedi midi comprend :

Tous les 1^{ers} jeudi du mois : **Jarret sauce gribiche – Frites**

Tous les 2^{èmes} jeudi et dernier jeudi du mois: **Couscous**

- Une entrée au choix
- Un plat de viande ou de poisson
- Fromage
- Un dessert
- Café et boissons comprises

11.50€

Le dimanche un menu à la carte est proposé pour 18.50€



Bar:

- Tabac
- Presse
- Carte de pêche

Hôtel:

Chambres avec accès wifi, télévision, douche, toilettes

Au cœur de la vallée de Poulancre, Martine et Jérôme vous accueillent pour repas de mariage, séminaires, banquets...

-Sur place (jusqu'à 120 personnes)

-En salle des fêtes

-A emporter (livraison possible)

Tél: **02.96.25.53.32**

Email: j.hamon2@gmail.com

www.hotel-restaurant-de-la-vallee.fr



GUILLEMOT CAREL Maçonnerie
 La Qualité et le Savoir-Faire
 Maçonnerie Générale
 Neuf et Rénovation

Dimitri GUILLEMOT CAREL
 06.73.37.01.78
 dimgc22@gmail.com

3 rue du Stade
 22530 Saint-Gilles-Vieux-Marché

Yannick MORHAN

Elagage
 Taille douce
 Soins aux arbres
 Abattages délicats

Entretien petits jardins

06 16 54 03 70
 yannick.morhan@gmail.com

1 Chemin de Talen 22530 St Gilles Vieux Marché

Stéphane CARRE
 Kersuard
 22530 St Gilles Vx Marché

VENTE DE VOLAILLES DEMARREES
 (poulets-pintades-canards-oies-poules)

☎ 02.96.26.05.86 / 06.12.36.63.55

SAINT GILLES

VIEUX MARCHÉ

Bulletin municipal:
prochaine parution février 2017



Action communale **Informations** **Vie associative** **Vie pratique**



Rédaction, photos et conception: Michelle LE GAC, Patrick LE DUAULT et Yann JEGOU
Imprimerie: COPYPLAN Pontivy Imprimé à 270 exemplaires